



communiqué
de presse 

***CAP et Conseils de discipline,
Lignes directrices de gestion, ...
La précipitation n'est jamais bonne conseillère !***

L'application des Lignes directrices de gestion au 1er janvier 2021 a des conséquences désastreuses en matière de dialogue social au sein des collectivités.

Pourtant, la Loi de transformation de la fonction publique portait haut le principe de « *promouvoir un dialogue social plus stratégique, efficace et réactif dans le respect des garanties des agents publics* » ...

Pour respecter les délais, les employeurs territoriaux élaborent ces lignes directrices de gestion à la hâte et de manière incomplète. La stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, voulue par le Gouvernement, est écartée des discussions, faute de volonté mais surtout de temps. Et bon nombre de collectivités ne reviendront pas dessus puisqu'elles peuvent être élaborées pour six ans !

La crise du Covid ayant empêché l'instauration d'un dialogue social utile au sein des collectivités, l'UNSA a une nouvelle fois demandé un report de l'application de ces nouvelles règles, dans l'intérêt du dialogue social, des services des ressources humaines et des agents.

Face au nouveau refus du gouvernement, les organisations syndicales, dont l'UNSA, ont voté unanimement contre. Quatre des dix membres présents du collège des employeurs territoriaux ont fait de même.

23 septembre 2020

Contacts : Pascale PARIS – 06 72 60 68 10 / Eric CONEIM – 06 13 41 74 15